



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Le Conseil fédéral
Le portail du Gouvernement suisse

Garantie fédérale pour trois constitutions cantonales révisées

Berne, 08.11.2023 - Le Conseil fédéral propose au Parlement d'accorder la garantie fédérale aux constitutions révisées des cantons de Berne, Nidwald et Bâle-Ville. Il confirme dans son message du 8 novembre 2023 que les modifications constitutionnelles sont conformes au droit fédéral.

Les modifications constitutionnelles en question ont pour objet :

dans le canton de Berne :

- la réforme de la justice;
- les incompatibilités applicables aux membres du Grand Conseil ;

dans le canton de Nidwald :

- la protection du climat ;

dans le canton de Bâle-Ville :

- la protection du climat.

Adresse pour l'envoi de questions

Christoph Schmidt, Office fédéral de la justice, T +41 58 463 53 70,
christoph.schmidt@bj.admin.ch

Liens

[Message \(FF 2023 2671\)](#)

[Projet \(FF 2023 2672\)](#)

Auteur

Conseil fédéral

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html>

Département fédéral de justice et police

<http://www.ejpd.admin.ch>

Office fédéral de la justice

<http://www.bj.admin.ch>

<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-98475.html>